

Le Mag

VILLE DE
Châteaubernard

FOCUS :
LA POLICE MUNICIPALE



Le Recensement

1^{ère} étape

A partir du 9 janvier 2024 une enveloppe de la Mairie sera déposée dans votre boîte aux lettres pour la campagne de recensement qui se déroulera du 18 janvier au 17 février 2024

2^{ème} étape - 2 possibilités

Dépôt dans votre boîte aux lettres de vos codes personnels



ou



Répondre **au plus tard sous 3 jours**
sur le site www.le-recensement-et-moi.fr
ou en scannant le QR code

L'agent recenseur, à qui vous voudrez bien
réserver un bon accueil, vous fixe un
rendez-vous pour récupérer les documents.



Les informations arrivent directement à
l'INSEE

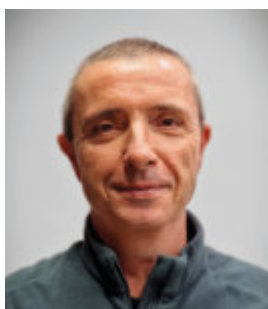


Les informations sont centralisées en
mairie avant transmission à l'INSEE

Les informations collectées ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Elles permettent à la collectivité d'anticiper les besoins en matière de services publics et d'obtenir des subventions pour les réaliser.

Le recensement est un devoir citoyen qui expose à une potentielle mise en demeure par lettre recommandée de la mairie, ainsi qu'à **une amende de 38 euros en cas de "refus persistant"**.

Merci de votre collaboration citoyenne.



M. Brigaud



Mme Delaigue



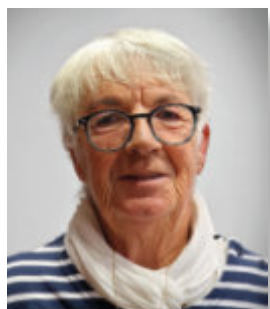
M. Gillet



M. Legaz



Mme Roche



Mme Roux



M Samuzeaud



Mme Soulon

Sommaire

Édito	3
Nature	4
Cadre de vie	6
Associations	10
Scolaire	14
Focus	18
Culture	20
Infos Municipales	25
Solidarité	31
BA 709	32
Expression des Élus	33
Vie des entreprises	33



téléchargez
CityAll
sur votre
smartphone !

Pour contacter la rédaction du journal :
chateaubernard-lemag@mairie-chateaubernard.fr
Journal municipal d'informations
Mairie de Châteaubernard :
2 rue de la Commanderie - 16100 Châteaubernard
www.ville-chateaubernard.fr - 05 45 32 32 51
Directeur de la publication : Pierre Yves Briand
Rédaction : Comité de Communication
Conception - Réalisation : Mairie Châteaubernard
Photos : Mairie Châteaubernard
Impression : Atelier Graphique du Cognaçais
Dépôt légal : en cours

La Mairie de Châteaubernard et Atelier Graphique du Cognaçais s'engagent dans une démarche éco-responsable. Soucieux de répondre aux préoccupations environnementales, votre magazine "Le Mag" est imprimé sur papiers écologiques issus de forêts gérées durablement.

IMPRIM'VERT®

Édito



Alors que les fêtes de fin d'année se profilent, comment ne pas faire un retour sur les récents événements qui ont défrayé la chronique, en France et dans le monde ? Le 7 octobre, une attaque terroriste surprise du Hamas sur le sud d'Israël déclenchait une riposte d'une ampleur inhabituelle, plongeant la région dans une escalade mortifère. Parallèlement, on assiste en France à une multiplication inquiétante des actes antisémites, tandis que, de nouveau, l'école est dans le viseur des obscurantistes, un professeur est assassiné en raison de sa profession dans un collège d'Arras. Et certaines factions s'empressent de mettre de l'huile sur le feu en exploitant sans vergogne un terrible fait divers survenu dans une salle des fêtes de l'Isère.

Tous ces signes d'un pays qui se fracture sont inquiétants, et les élus locaux sont en première ligne pour défendre les principes républicains qui sont le socle du vivre ensemble, parfois au prix d'injures et de menaces dont ils peuvent eux-mêmes être victimes. Malgré les difficultés, et face aux attaques répétées que subissent nos sociétés, ils entendent rester les garants des principes qui fondent notre nation depuis la Révolution : liberté, égalité, fraternité. Châteaubernard peut paraître à l'abri de ces grands remous, mais nous ne pouvons pas les regarder de loin sans nous sentir concernés, aussi gardons-nous d'un excès de confiance et restons fermes sur nos principes.

Heureusement vous trouverez dans ce numéro du Mag des opportunités plus optimistes, spectacles du Castel, animations des associations ou activités des écoles par exemple. Autant de raisons de se féliciter du dynamisme de la commune et de ses habitants, preuve s'il en faut que le bien vivre ensemble ne se décrète pas, il se vit !

Bonnes fêtes à toutes et tous, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une heureuse nouvelle année 2024, et vous donne rendez-vous le 9 janvier au Castel.

Votre Maire
Pierre Yves Briand



Surtout pensez à réserver vos places :
lecastel.fr ou en mairie

Comité nature

Les composteurs collectifs



Résidence du Clos

En vue de la mise en place prochaine du programme de réduction des déchets organiques, plusieurs points d'apport collectifs de bio déchets ont été mis en place dans la commune. Ils permettront le compostage de ces déchets, compost utilisable ensuite par tous. Des réunions d'information ont eu lieu à chaque point, résidence de la Doue, hameau des Meuniers, place de l'Égalité et résidence du Clos.

Le mode d'emploi est inscrit sur le couvercle, le respect des consignes favorisera la fermentation d'un bon compost.



Résidence de la Doue



Place de l'Égalité



Hameau des Meuniers

En cas d'hésitation, renseignez-vous auprès des services techniques.



Réunion publique maraîchage

Le mercredi 29 novembre, les riverains du futur maraîchage ont été invités à une réunion publique d'information. Une trentaine de participants se sont vu présenter le projet et les phases successives de sa mise en place, par Laure, la maraîchère, et ont pu poser leurs questions. Un projet apprécié par les habitants, impatients de voir évoluer la friche. Une nouvelle réunion d'information à laquelle seront invités tous les Castelbernardins sera organisée au printemps.



Plantation d'arbres fruitiers

Sous l'égide de Grand-Cognac, un verger partagé prend forme le long de la rocade de la N141. Environ 250 arbres fruitiers divers vont prendre place progressivement sur ce terrain, accessible par le parking de covoiturage. Les premiers ont été plantés par les enfants du centre de loisirs, qui ont suivi un atelier de greffage avec Mémoires fruitières de Charentes. Une initiative qui permettra à terme une belle promenade gourmande dans cet espace jusque là peu attractif.



Bâtiments

Les plateaux couverts



Les plateaux couverts représentent une large surface, coûteuse à éclairer. Afin d'épargner au mieux la consommation énergétique de ce bâtiment, la modification de l'éclairage a été entamée, par le remplacement de la moitié des anciennes ampoules au sodium par des ampoules LED, beaucoup plus économes en électricité. La deuxième phase de remplacement aura lieu très bientôt, permettant ainsi une utilisation plus raisonnable de ce vaste espace.

La Combe des Dames



Au cours de l'été, la salle d'eau de la maternelle de la Combe-des-Dames a été totalement rénovée. Cependant, à la rentrée, certains équipements manquaient encore, faute de livraison à temps. C'est désormais chose faite, et les enfants disposent de sanitaires confortables et complets qui facilitent le travail des accompagnatrices.

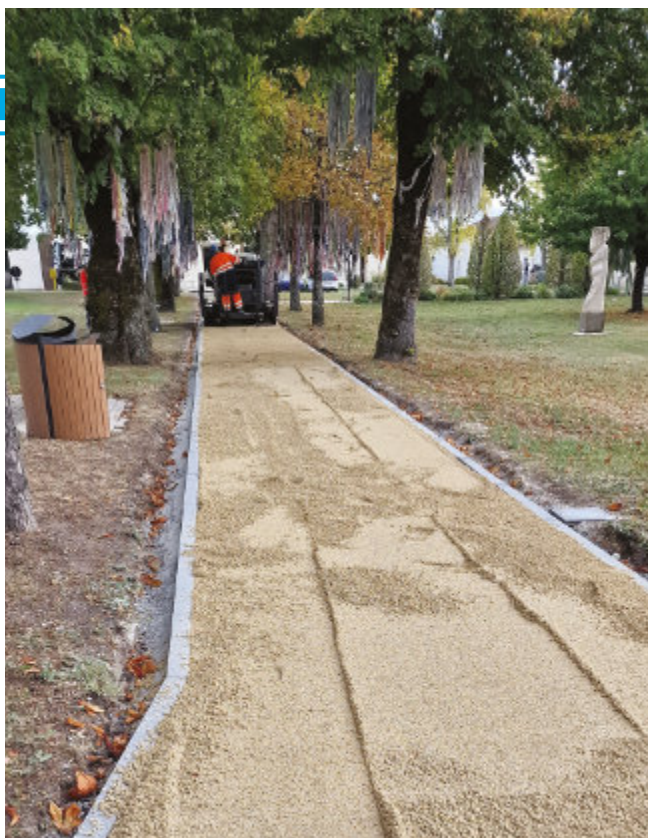
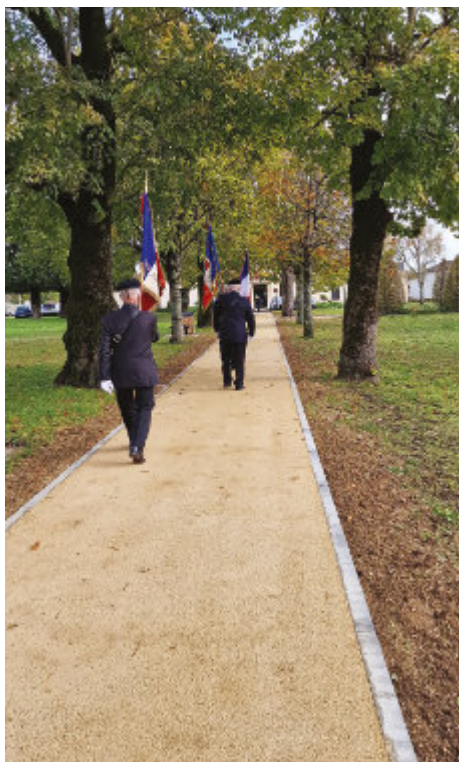
Petit-Prince

Depuis quelques temps, l'avancée du toit de l'école maternelle Petit-Prince présentait des défauts, qui avaient imposé la pose d'étais en attendant la réparation. Elle a été supprimée, et la bordure de la toiture reprise, la sécurité des usagers est assurée. Le pilier reste en place et servira de support à une décoration végétalisée.



L'allée des Justes

L'allée des Justes, qui relie la rue de la Commanderie, au droit du Monument aux morts, et la mairie en desservant la médiathèque, a été rénovée. Devenue peu praticable en cas d'intempéries, son état nécessitait une reprise du revêtement, qui a été effectuée. On peut maintenant circuler à pied et avec des poussettes sur un sol stable et sans contourner les flaques. Évidemment, son accès reste strictement réservé aux piétons.



Entretien et réparations

Par ailleurs, de nombreux petits travaux et réparations ont été effectués dans les écoles en profitant des vacances de la Toussaint : peinture, reprises d'enrobé, nettoyage des jeux extérieurs, installations de papiers, remplacement de vitre, etc.



Rue de la Commanderie

Le chantier de la rue de la Commanderie est terminé. Après la refonte de la voie, la réfection du parking des Pierrières, c'est la végétalisation qui a été réalisée cet automne : plantation des arbres et des plantes à massif, la rue a désormais son visage définitif, qui évoluera naturellement au rythme de la végétation.



C'est l'occasion de rappeler les règles de circulation sur cet axe :

- La voie est à sens unique entre le carrefour de la rue Charles-de-Gaulle et celui de la rue des Pierrières, limitée à 30 km/h, les ralentisseurs rappellent les automobilistes à la prudence.
- La circulation des vélos est autorisée en contre sens, la plus grande prudence est recommandée, aussi bien aux cyclistes qui doivent serrer à droite, qu'aux automobilistes qui ne doivent pas être surpris par des vélos arrivant en face.
- Un emplacement réservé aux bus scolaires est matérialisé par des bandes jaunes, l'arrêt y est interdit.

Enfin, il est rappelé que le stop exige un arrêt absolu du véhicule avant de s'engager si la voie est libre.





fétuque élevée « Débussy »



fétuque élevée « Tomcat »



Ray Grass Anglais « Neruda »

Gros plan sur les **gazons**

Avec les changements climatiques, les gazons souffrent et plus particulièrement l'été avec les fortes chaleurs qui s'installent sur de longues périodes.

Pour garder un gazon vert le plus longtemps possible plusieurs principes sont à respecter :

- Tonte en fin de journée en période de forte chaleur
- Éviter de tondre quand le gazon est humide
- Pas de tonte à moins de 5 cm en début de saison pour stimuler la croissance
- Hauteur idéale entre 7 cm et 8 cm
- Ne pas ramasser les déchets de tonte si la fréquence d'entretien est de 1 fois par semaine surtout en période estivale

Le mélange le plus adapté et utilisé par les services techniques est composé de :
20 % Ray Grass Anglais « Neruda » + 40 % de fétuque élevée « Débussy » + 40 % de fétuque élevée « Tomcat ».



Associations

Challenge mon bonnet rose Octobre Rose

L'association Les Petites Mains a réussi son challenge couture Mon Bonnet Rose. Souvenez-vous en 2022, nous avions remis 420 bonnets de chimiothérapie à l'hôpital de Cognac.

Cette année, grâce à la présence de nombreux bénévoles, 331 bonnets

ont été cousus dans la journée du 8 octobre à la salle Jean-Tardif de Châteaubernard mise gracieusement à disposition par la commune. **Record battu !**

L'action s'est perpétuée tout le mois d'octobre, réunissant ainsi 550 bonnets !



Ils ont été remis à Mme Lemosy représentant des usagers de l'hôpital de Cognac qui les redistribuera dans les centres de soins de Châteauneuf, Barbezieux et Cognac. Rappelons que pour les malades ces bonnets sont payants et non remboursés, cette action est plus qu'essentielle pour le confort et le bien être des usagers.

Nous remercions tous les bénévoles d'avoir une nouvelle fois porté cette action solidaire dans un élan coopératif pour tous les malades de notre commune et du département. Nous remercions également nos partenaires : le CRCA Cognac, Solidarité Urgences, Emmaüs, UAB Artipôl et le comité des fêtes de Châteaubernard.

AHPC

L'Association des Handicapés Physiques de la Charente termine ses dernières confections pour le marché de Noël de Châteaubernard.

Le produit de la vente contribuera à l'aide de nos 30 adhérents.

A cette occasion, nous tenons à remercier le Crédit Agricole de Cognac pour son "coup de pouce" pour l'achat d'une machine à coudre.

Nous nous réunissons entre nous tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois à la salle Jean-Tardif de Châteaubernard de 13h30 à 17h30.



Comité de jumelage

Une centaine de convives se sont retrouvés le samedi 2 décembre à la salle des fêtes pour la désormais traditionnelle tartiflette du marché de Noël.

Dans une ambiance chaleureuse et détendue, chacun a pu apprécier le croustillant-fondant de la tartiflette 2023 ainsi que la belle variété des desserts faits maison par les unes et les autres. Et en bonus pour la planète, chacun avait aussi pris soin d'apporter son assiette, verre et couverts habituels.

La soirée s'est terminée dans la bonne humeur avec le tirage de la tombola. Tout le monde n'a pas gagné mais chacun est reparti avec un peu plus de chaleur dans le cœur. Il fallait bien cela pour affronter en sortant les moins 2 degrés du thermomètre !

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine. Trop loin ? Pas d'impatience, d'ici là nous aurons bien d'autres occasions de nous retrouver...





Marché de Noël



Associations

Association Sportive des Verriers



Début septembre, l'AS Verriers Cyclotourisme de Châteaubernard a organisé son voyage annuel qui a réuni une trentaine de ses membres. C'est sous une météo ensoleillée que nous nous sommes retrouvés dans le département des Landes, plus précisément à Seignosse, à un kilomètre de l'océan, au village vacances Cap Océan.

Lors de la première journée de vélo, nous avons découvert et savouré les très belles pistes cyclables au milieu des pins, la réserve naturelle d'Orx, refuge, entre autres, d'une diversité importante d'oiseaux qui profitent pleinement du somptueux étang de la réserve.

Le deuxième jour, nous sommes partis sur un parcours de 120km avec pique-nique au lac de Luc. Le matin : traversée des communes de Saint Marsacq, Pey, Saint Etienne d'Orthe, Port de Lanne, Ortheville, Peyrehorade, Labatut, Pouillon.

Le retour l'après midi s'est fait sous un soleil de plomb. Lors de notre arrivée, nous avons fortement apprécié la boisson offerte par nos amis cyclos de Seignosse à leur local du club.

La journée libre du vendredi a conduit un certain nombre d'entre nous à se rendre en voiture à la visite de l'écomusée de Marquèze, renommé dans la région. Ce lieu raconte l'histoire de ce lien unique entre une société économique et son environnement : la découverte des maisons meublées du 19^{ème} siècle, le savoir faire d'autrefois, les cultures et animaux de races anciennes, le four à pain, les jeux gascons, la richesse d'un patrimoine méconnu et les secrets d'une société disparue. Une immersion totale au temps des bergers échassiers !



D'autres, en revanche, ont découvert cette journée-là, les lacs d'Hossegor, de Soustons et l'Étang Blanc, à vélo.



Nos épouses, durant ce séjour ont participé à plusieurs randonnées pédestres. C'est à une quinzaine qu'elles ont découvert le lac d'Hossegor, Cap Breton, la plage du Penon et la forêt landaise : un vrai plaisir partagé au cœur de la nature !

Nous remercions chaleureusement le club cyclo de Seignosse pour leur accueil et plus particulièrement les accompagnants de nous avoir fait découvrir cette région magnifique !

We are danse

L'association We Are Dance a tenu son assemblée générale le 28 octobre dernier.

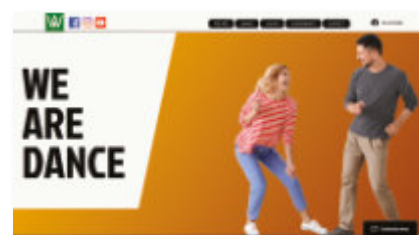
Le conseil d'administration et le bureau ont fait le bilan de la saison écoulée et présenté les projets pour la saison 2023-2024.

Avec ses 135 membres, des comptes à l'équilibre et une belle dynamique, l'association reconnaît que cette première saison 2022-2023 fut un beau succès. L'occasion aussi de revenir sur la flashmob qui s'est déroulée dans les rues de Cognac le 2 septembre et la soirée de gala du 10 juin au Castel qui a réuni 255 per-

sonnes, organisée conjointement avec l'association Mille Voltes.

Pour la saison 2023-2024, l'association propose des stages de West Coast Swing un dimanche par mois, des soirées dansantes une fois par trimestre. Trois événements sont également au calendrier : la soirée de Noël le 20 décembre 2023, le gala de fin d'année le 15 juin 2024 au Castel et l'événement West Cognac Swing les 6 et 7 avril 2024 au Quai des Pontis.

L'association remercie la municipalité et le service vie associative de Châteaubernard pour leur soutien.



Pour plus d'informations : contactez-nous :

wearedance16@gmail.com

consultez notre site internet : www.we-are-dance.com

De la graine de Champion aux Arts Martiaux

Un retour sur la coupe de France Thanh Long du 11 juin dernier à Ceyrat (63) : cette compétition officielle inscrite au calendrier de la fédération française de karaté et disciplines associées (FFKDA) opposait les compétiteurs d'arts martiaux vietnamiens traditionnels de style Thanh Long, auquel est affilié le club de Châteaubernard.

Plusieurs épreuves étaient proposées : enchaînements à main nue ou avec les armes traditionnelles, en individuel ou en synchronisation, ainsi que des combats. 134 participants de tous âges se sont affrontés.

Félicitations à notre compétiteur, Paul, qui finit 1^{er} dans sa catégorie en technique à mains nues. Palmarès complet sur :

<https://www.ffkarate.fr/calendrier/coupe-de-france-thanh-long/>

Concernant le club de Châteaubernard, les entraînements se déroulent les mardi et jeudi à la salle des Pierrières.

Nous pratiquons des techniques de combat à main nue et ou avec armes traditionnelles, ainsi que le travail de la respiration et de l'énergie.

Les cours sont accessibles à tous à partir de 13 ans.

Plus de renseignements sur notre page Facebook «Arts Martiaux Châteaubernard Cognac» ou par téléphone 06 03 24 37 78.



Randonnée A S Verriers Cyclotourisme



Dimanche 3 septembre s'est déroulée la 24^{ème} randonnée cyclotourisme des Verriers. Pour la première fois, une randonnée gravel était également organisée.

La manifestation a attiré 140 cyclos et quelques marcheurs(les). 13 clubs des deux Charentes étaient représentés. 20 bénévoles étaient répartis sur les sites d'Echallat et de Châteaubernard pour accueillir, inscrire

et ravitailler les randonneurs sans oublier notre duo de photographes «Philippe et Robert».

La bonne ambiance était au rendez-vous. Le beau temps s'était également invité pour le plus grand plaisir de nos sportifs.

La randonnée terminée, les bénévoles de l'année ont partagé un repas aussi copieux que convivial.

"Humilité - Empathie - Bénévolat" telle est la devise des «Chiens Visiteurs»

Les 16 et 17 septembre derniers, s'est déroulé, dans la salle Jean-Tardif, en collaboration avec la municipalité de Châteaubernard, un stage «Chiens Visiteurs» organisé par le Club d'Éducation Canine «Les CANI'KAZES» de Salles d'Angles.



Être «Chien Visiteur», c'est un binôme maître-chien. Le maître doit connaître les règles liées à l'introduction du chien en milieu hospitalier, carcéral... Son binôme canin doit avoir suivi une éducation depuis son plus jeune âge en club et doit être âgé de 18 mois minimum le jour de l'examen. Il est jugé sur son comportement lors

de mises en situation : par exemple, la marche au côté d'un fauteuil roulant, d'un déambulateur, le brossage par des personnes «différentes»... Le maître doit connaître son chien, savoir décoder ses expressions, son langage et respecter son bien-être.

12 binômes de Vendée, de Dordogne, de Gironde, des Deux-Sèvres, de Charente-Maritime et bien sûr de

Charente se sont présentés et ont été validés.

Aux CANI'KAZES, 12 binômes et 15 chiens interviennent en EHPAD (Châteaubernard, Cognac, Jarnac, Segonzac, Bourg-Charente, Lignières-Sonneville, Berneuil, Matha), à la MAS de Jarnac et à l'IME «Les Roseaux» de Châteaubernard.

En résumé, être «Chien Visiteur» c'est apprendre à partager son chien avec des personnes vulnérables et leur apporter un peu de joie et de vie.

Depuis mars 2023, et après avoir suivi une formation spécifique «Prévention Accident Chien Enfant», nous pouvons aussi intervenir dans les écoles (en accord avec le Ministère de l'Éducation Nationale) pour présenter aux enfants tous les éléments qui pourront les aider à éviter de se faire agresser par un chien, connu ou inconnu.



Petit Prince

Tous en rythme !

Dans le cadre des Parcours culturels de Grand Cognac, les 3 classes de l'école ont été retenues pour le projet "Percussions corporelles" avec le Conservatoire. Nicolas intervient tous les mardis.

Nous apprenons à reproduire des rythmes, à chanter et à danser en rythme.



Promenons-nous dans les bois...

En ce début d'année, nous avons fait une balade en forêt dans le Parc François 1^{er} dans le cadre de notre projet "L'école dans son environnement proche et plus lointain". Nous avons découvert un milieu naturel de notre territoire.



Inscriptions scolaires 2024-2025

La campagne des inscriptions scolaires pour l'année 2024-2025 aura lieu du **15 janvier au 29 mars 2024**. Dès le 15 janvier, vous pourrez prendre rendez-vous auprès du service des affaires scolaires afin de déposer votre dossier d'inscription complet.

Retrouvez tous les documents sur le site de la ville : <https://www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/services-municipaux/affaires-scolaires>

Dossier également disponible à l'accueil de la mairie ou sur demande par mail à l'adresse suivante : secretariat@mairie-chateaubernard.fr

ATTENTION

- ▶ Le passage de la maternelle à l'école primaire n'est pas automatique, une nouvelle inscription scolaire est obligatoire.
- ▶ Les dossiers incomplets ne seront pas traités.



C'est la rentrée !

Nous sommes de retour à l'école et nous profitons du beau temps pour faire classe dehors : yoga, lecture...



La vigne est magnifique, nous avons donc cueilli le raisin pour le goûter sous différentes formes : en grain, en jus et dans de bons gâteaux.



Vite réchauffons-nous...

Le temps se gâte, vite réchauffons-nous ! Jeudi 19 octobre, pour la fête de la soupe, nous en avons préparé de bonnes aux légumes anciens que nous avons tous dégustées sous le préau. Les grands ont cuisiné une soupe aux pâtissons, les moyens une soupe aux panais et à la poire et les petits aux carottes, navets et panais.



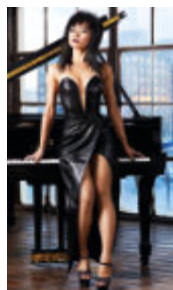
Mi-septembre, nous avons débuté nos séances de musique avec Nicolas du conservatoire de Cognac. Un mardi sur deux, chaque classe bénéficiera toute au long de l'année de son intervention. Ces séances déboucheront sur un spectacle de fin d'année sur le thème du voyage dans le temps..



Pablo-Picasso

Connie Han

Elle avait un traducteur, ce qu'elle disait était intéressant. La musique était belle. De voir l'intérieur du piano était impressionnant. Connie



Han était belle et forte en jouant du piano. Elle a eu beaucoup de succès. Sa spécialité est le jazz.

Ce spectacle proposé par Piano en Valois était magnifique.

Camille V et Juliette CM2 - Pablo-Picasso

Les couleurs de La Victoire

C'est un film tiré du réel avec des arrangements. C'est l'époque du racisme, en 1933 où Jessie Owens (un noir américain) s'entraîne pour les Jeux Olympiques de Berlin. Il arrive à se qualifier et s'entraîne très dur. Il a une femme et une fille qui habitent très loin. Le problème est que les JO se passent à Berlin et Hitler n'aime pas les gens de couleur, et encore moins les juifs. Jessie rencontre un ami blanc et Allemand qui est un des compétiteurs. Il gagne les courses en pulvérisant des records. Il rentre chez lui très apprécié même s'il n'a pas les mêmes droits que les blancs. Il y a une fête en son honneur, mais il doit passer par les cuisines de l'hôtel où se déroule la fête. Pour son plus grand bonheur, un petit garçon lui demande un autographe. Joséphine, Sara, Jannah, Carys, Camille .M



Cinéma

Lundi 13 et mardi 14 novembre 2023, par un temps maussade, les élèves des classes de CE1, CM1 et CM1-CM2 ont eu la chance de s'installer confortablement dans les fauteuils du cinéma Le Galaxy à Cognac pour assister à la projection des films « Wallace et Gromit » pour les élèves de CE1 et « Ma vie de courgette » pour les élèves de CM. En effet, les enseignants de ces trois classes se sont engagés dans le dispositif national d'éducation à l'image « École et cinéma », dispositif qui permet aux enfants de découvrir des œuvres cinématographiques, sur grand écran, lors de projections organisées dans une salle partenaire de proximité. C'est un parcours de trois films par an que les élèves découvrent ainsi. Les films proposés représentent la diversité et la richesse du cinéma et sont différents de ceux que les enfants peuvent voir à la télévision ou au cinéma avec leurs parents. Cette initiation au cinéma s'accompagne d'un travail pédagogique mené en classe en amont et/ou en aval des séances de projection.



Une illustratrice dans la classe de CE1

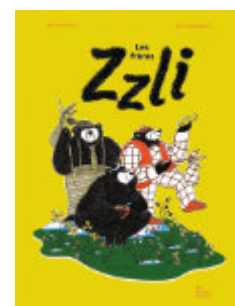
Le 17 novembre 2023, on a rencontré Anne-Lise Boutin, une illustratrice. On lui a posé des questions. Elle nous a dit qu'elle faisait ses dessins de plusieurs façons : à l'ordinateur, à l'encre, au crayon de papier, avec des papiers découpés, aux crayons de couleur. Elle nous a appris plein de choses sur son métier.

Elle nous a raconté comment elle avait fait l'album des « frères Zzli » et elle nous a montré tous ses croquis de recherche.

Elle a travaillé avec plusieurs auteurs.

Ensuite, elle nous a dit de prendre des feutres rouge, orange, noir et violet et on est allés dans le gymnase pour dessiner. On devait dessiner une fresque sur le thème de la forêt. On a étalé deux très longues feuilles. Anne-Lise Boutin nous disait ce qu'on devait dessiner (par exemple des cailloux, des champignons, des plantes, des arbres, un habitat...) et on le faisait. Elle a dessiné avec nous. C'était trop beau. Ensuite on a changé de place et on avait le dessin d'un camarade que l'on devait continuer pour que cela soit créatif. Anne-Lise Boutin est une sacrée illustratrice ! On a passé un très bon moment très intéressant !

La classe de CE1 Pablo-Picasso



Vive le canoë !

On remercie beaucoup Aubry !

Quand on a fait du canoë, on a vu toutes sortes d'espèces d'animaux : des canards, des araignées, une grenouille, un petit serpent vert puis des poissons. On a appris beaucoup de choses : reculer, mieux pagayer, s'orienter sur la Charente. Aubry a cueilli des coloquintes (une espèce de courge). C'était une super bonne idée de faire du canoë.

Pierre et Hugo - CM2 Pablo Picasso



Une culture cinématographique commune est ainsi créée et les enfants développent leur esprit de curiosité, leur esprit critique et le goût du cinéma !

Premier Plouf !

Dès début septembre, les élèves de CP se sont rendus à la piscine X'eau pour commencer à découvrir le milieu aquatique. Après un petit test, ils ont été répartis dans 6 groupes selon leur niveau : têtards, grenouilles, tortues, hippocampes, dauphins, requins. Grâce à la présence et l'action de 2 enseignants et de 5 maîtres nageurs, les enfants apprennent à apprivoiser leurs craintes mais aussi les gestes de la nage. Les séances se clôturent en décembre, mais d'autres classes s'y rendront dès janvier !



Liaison GS-CP en action

Le jeudi 5 octobre, les élèves de grande section de maternelle de la Combe des Dames sont venus rencontrer la maîtresse des CP de l'école Jules-Vallès. Cette dernière leur a fait découvrir un album sur la préhistoire. A cette occasion, les CP ont également pu échanger avec leurs camarades autour des œuvres réalisées dans le cadre de leur projet commun sur le temps. Chacun a pu montrer et expliquer le fonctionnement de sa machine à remonter le temps. Une sortie au Paléosite aura lieu pour les 2 classes, afin d'illustrer le travail réalisé.

Pour le basket, allez Jules-Vallès !

Tous les jeudis, depuis le mois de septembre, les enfants de la classe de CM1 chaussent leurs baskets pour aller jouer au basket. Un éducateur sportif, Cédric Bertorelle, leur apprend à manier le ballon, à se déplacer dans l'espace, à respecter les autres et les règles du basket.

Au basket, on ne peut pas se déplacer avec le ballon sous le bras comme au rugby ; il faut dribbler, c'est-à-dire faire rebondir son ballon. Et tout en dribblant, il faut éviter de perdre son ballon ou de se le faire prendre par un adversaire, et bien évidemment il faut se placer au mieux pour marquer des paniers. Chaque cours de basket avec Cédric est un moment attendu par les enfants tous les jeudis. Ils aiment tellement y jouer que certains ont même abandonné le ballon de foot et les buts, au moment des récréations, pour le ballon de basket et les paniers !



Activité canoë !

Tous les vendredis de la première période, nous sommes allés place du Solençon, en face des tours Saint-Jacques, pour l'activité canoë-kayak. Nous avons fait la connaissance de notre moniteur, Aubry, qui nous a tout de suite emmenés sur la Charente, à la découverte du fleuve. Après quelques zig-zags pour apprendre à pagayer, nous avons pu nous déplacer dans toutes les directions. Nous avons vu des animaux de la rivière et des végétaux, comme la coloquinte sauvage que nous avons rapportée à l'école. Nous sommes passés dans l'écluse pour remonter le fleuve puis la "glissière de la mort" pour redescendre. Nous avons aussi profité des belles journées pour nous arroser et tester les gilets de sauvetage. Bref c'était une super expérience, et nous remercions Grand Cognac pour cette activité des parcours aquatiques. Les CM1-CM2 de l'école Jules-Vallès

Semaine du goût

Une fête de la soupe en catimini.

Le Jeudi 19 octobre, dans le cadre de la semaine du goût, comme de coutume, chaque classe a confectionné une soupe : une occasion d'enrichir le vocabulaire, de vanter les bienfaits des légumes sur la santé ou encore d'apprendre à utiliser certains ustensiles en respectant les règles de sécurité !

La grande fête de la soupe, qui devait réunir toutes les écoles de Châteaubernard, quelques associations de la commune, les représentants de la Municipalité et les parents d'élèves n'a malheureusement pas pu avoir lieu.

La dégustation a néanmoins pu se dérouler dans l'établissement, en présence de tous les enfants. Les potages variés ont été grandement appréciés de tous, il n'en restait plus une goutte !



La Police Municipale

Les deux agents de la police municipale de Châteaubernard assurent de multiples missions au sein de la commune. C'est d'abord une police de proximité, au service des Castelbernardins, qui répartit son action sur trois grands volets : la prévention, la répression et l'administratif. Quelques exemples de leurs activités...

Prévention

Très attentifs à la sécurité, leur activité s'exerce sur la surveillance des entrées et sortie des écoles, les manifestations des associations ou les spectacles du Castel, la surveillance des habitations dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, les patrouilles à pied, à vélo ou en voiture...

Ils interviennent dans les établissements scolaires pour former nos écoliers à la sécurité des piétons et des vélos, participent aux actions de la Sécurité Routière à destination du grand public, collaborent avec la police nationale pour la surveillance du territoire communal, y compris dans le cadre de Vigipirate.



Répression

Ils mettent en œuvre les pouvoirs de police du maire de la commune, donc ce sont eux qui constatent les infractions au code de l'urbanisme ou au code de la publicité, qui gèrent les mises en fourrière, les animaux errants, reçoivent les main-courantes, effectuent les contrôles et la verbalisation des infractions routières... Toujours en collaboration avec la police nationale, ils constatent les vols et cambriolages...

Administratif

C'est la partie la moins visible de leur activité, mais pas la moins importante. Les demandes de débit de boisson temporaires, les arrêtés de circulation, les objets trouvés, etc. passent par eux. Mais aussi la déclaration des chiens (selon la catégorie), les attestations d'accueil des étrangers, et ils suivent régulièrement des stages de formation, des séances d'entraînement au maniement des armes...



Formation permis piéton



Information



Une première au Castel

Jeudi 1^{er} février 20h30



TUTU

En 2014, Philippe Lafeuille imagine **TUTU**, un spectacle original et drôle présenté pour la première fois à Paris sur la scène de Bobino.

Aujourd'hui, après avoir conquis plus de 200 000 spectateurs, joué plus de 400 représentations et décroché le prix du public Danse, au 50^{ème} festival OFF du festival d'Avignon, les hommes-tutu continuent d'entraîner le public dans leur univers survitaminé en France comme à l'étranger.

Le chorégraphe Philippe Lafeuille fait de la danse une comédie...



Les garçons des Chicos Mambo revisitent la planète danse et mettent le feu partout où ils passent. Ils seront au Castel le 1^{er} février 2024.

...avec un ballet qui décoiffe !



Châteaubernard ♥ LA DANSE !

CLASSIQUE & MODERN JAZZ

Chaque année, l'équipe du Castel a le plaisir d'accueillir les spectacles de gala des écoles Estelle Simon et Fabienne Zeman. Pour chaque danseuse et danseur, un moment intense de partage avec ses proches et l'occasion, pour nous tous, de découvrir le formidable résultat de toutes ces heures d'apprentissage et de répétition, aussi joyeuses que studieuses. Que d'étoiles dans les yeux...

DANSE DE SALON

Mille voltes, l'association castelbernardine fête ses 10 ans de rock, bachata, salsa, tango et autres danses. A retrouver chaque mardi à la salle Sainte-Thérèse, avec sa petite sœur We are dance...

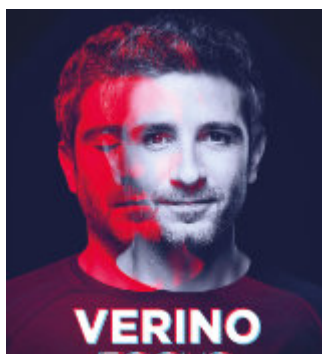
Lors de la conception du Castel, sous l'égide du maire Daniel Boyer, l'équipe chargée du programme de construction avait pris grand soin de réunir des représentants de tous les utilisateurs potentiels. Ce n'est donc pas un hasard si, aujourd'hui, la salle municipale est plébiscitée par tous les arts du spectacle : du théâtre à la musique classique, en passant par la danse, l'humour ou les musiques actuelles.

Parmi les gens heureux figurent nos deux écoles de danse castelbernardines, Estelle Simon et Fabienne Zeman, dont les recommandations furent, à l'époque, déterminantes : vaste plateau, coulisses accessibles, loges XXL...

Autant d'atouts pour accueillir de belles formations qui ont besoin d'espace... Par exemple la compagnie Chicos Mambo...



Bientôt au Castel



VERINO le 20 janvier

LES DIVALALA

c'est l'alamour
Tout feu tout flamme, ce trio
nous prépare à une Saint-
Valentin d'enfer, le 9 février



LE DÎNER DE CONS le 17 février



AUDREY et les Faces B

onze musiciens et un lead féminin pour un
8 mars aux accents jazzy



BINGO ! Un loto musical...

drôle et joyeux, le 22 mars.
Tout en surprise !

Et aussi...

- Concert du nouvel an le 27 janvier par le conservatoire de Grand Cognac
- Vaudeville le 15 mars par le théâtre des Borderies
- Comédie musicale les 29 et 30 mars par Créascène

BILLETTERIE



En ligne : lecastel.fr

À la mairie
le vendredi de 13h30 à 17h

Dès maintenant



Prix littéraire : La Bulle des Lecteurs

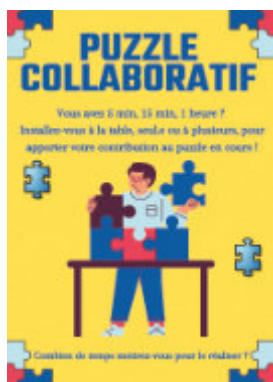
La bande dessinée a aussi son prix littéraire décerné par ses lecteurs ! Ce prix est organisé par la Médiathèque Départementale de la Lecture et la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image, en partenariat avec les bibliothèques et médiathèques du département. Il récompense un album de bande dessinée réalisé par un auteur résidant dans le territoire de la région Nouvelle Aquitaine. Vous pouvez, vous aussi être associé à « la Bulle des Lecteurs » en vous inscrivant dès maintenant à la médiathèque !

Section adultes



Puzzle collaboratif

Que vous ayez 5 minutes, 15 minutes ou 1 heure devant vous, entre un prêt et un retour, installez-vous (seul ou à plusieurs) et essayez de placer quelques pièces ! De quoi intéresser petits et grands ! L'idée est de participer tous ensemble à la reconstitution du puzzle que vous trouverez en section adultes.



Et si vous deveniez partenaire de la médiathèque ?

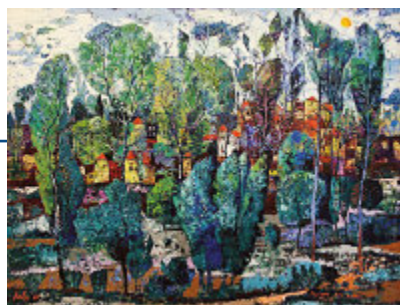
Vous avez des connaissances et ou des savoir-faire et vous souhaitez les partager ? La médiathèque vous propose des ateliers - rencontres entre ceux et celles qui aimeraient transmettre et d'autres qui aimeraient apprendre. Ces ateliers ponctuels reposent sur le principe du bénévolat et de la gratuité et n'ont pas vocation à devenir des cours. N'hésitez pas à venir vers nous pour nous faire part de ce que vous souhaiteriez partager.



Bientôt

Mardi 16 janvier au jeudi 15 février

Exposition : « Concentration autour d'un hommage à Niala »



Découvrez l'univers coloré des œuvres de Niala.

Salles d'exposition : mardi au vendredi, 14h30-18h30 et samedi 9h30-12h30

Mercredi 24 janvier à 10h30
Heure du conte : « Contes de fées »

Pour découvrir ou redécouvrir les histoires qui nous accompagnent depuis des générations.

Dès 4 ans, section jeunesse



Mercredi 24 janvier de 14h à 17h

Après-midi jeux en famille.

Tout public



Samedi 20 janvier à 10h

Lecture et partage

Pour discuter de la musique, des lectures, des films que vous avez aimés et que vous avez envie de faire connaître lors d'un moment convivial.

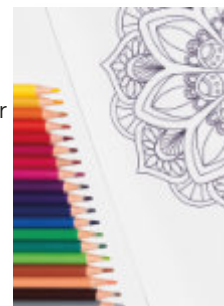
Adultes - sur inscription



Mercredi 31 janvier à 14h
Coloriage Zen et anti-stress

Que vous soyez petit ou grand, le coloriage est une activité qui vous permet d'exprimer facilement votre créativité. A vos crayons de couleurs !

Tout public - sur inscription



Art, culture, spectacles

Bientôt dans les salles d'exposition

22 janvier au 4 mars (dates des ateliers à définir). Ateliers numériques et réalité virtuelle
Sur la nature et l'éco-responsabilité



Mercredi 14 février à 14h
Atelier créatif

Ecrire son prénom en style tag/
graffiti
Enfants dès 8 ans - sur inscription



Jeudi 14 mars de 14h à 16h
Atelier « textile »

Avec Charente
Nature
Adultes - sur
inscription



Mercredi 27 mars à 14h
Atelier créatif : récup'art



Poissons à suspendre en réutilisant des vieux CD
Enfants dès 4 ans - sur inscription

Vendredi 2 février de 14h30 à 17h
« Côté cuisine » avec Céline Petit
Pour cette deuxième discussion autour de la cuisine, il sera question des différents types de farines.
Adultes - sur inscription



Vendredi 1^{er} mars à 17h30

La rentrée littéraire d'hiver présentée par Nathalie Jaulain
Adultes



Mercredi 13 mars à 14h
Atelier créatif : Poésie de papier



Réalisation de sculpture en papier et kraft armé
Adultes et enfants dès 7 ans - sur inscription

Samedi 10 février à 10h

Café Philo

Retrouvons-nous avec l'association « les Francas » pour échanger en toute simplicité autour d'un café sur le thème de la confiance
Adultes - sur inscription



Mardi 5 mars au samedi 23 mars
Exposition : « au fil du texte, us et coutures »

Salles d'exposition

Mercredi 6 mars 14h-17h

Atelier créatif : « Marionnette-Chaussette-Feutrée »

Création d'une marionnette à gaine à partir de chaussettes récupérées et laine de mouton feutrée.

Public famille
sur inscription



Vendredi 22 mars à 17h30

Lecture de « Soie » d'Alessandro Baricco

Par le comédien André Lonçin
Adultes - sur inscription



Le coup de cœur de l'équipe de la médiathèque

Qu'est-ce qu'un homme sans moustache ? / de Ante Tomić, éd. Noir sur blanc 2023 – Roman adultes

Chronique d'un petit village croate et de ses habitants dont les portraits aux caractères bien marqués provoquent quiproquos et situations cocasses. Il y a le curé, ancien alcoolique, l'émigré enrichi qui revient au pays avec sa fille qu'il veut marier à ce qu'il considère comme un bon parti, le benêt du village surnommé « le Glandu », l'épicier qui se fait appeler Miguel, la jeune veuve pulpeuse amoureuse du curé...

L'auteur nous présente une photographie en minuscule d'une société croate encore très ancrée dans le patriarcat et souligne avec humour les petits et gros travers du genre humain. Un régal !



Mardi 12 septembre 2023

- 1 ► Validation du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 22 juin 2023
- 2 ► Relevé des décisions prises par M. le Maire
- 3 ► Attribution de subventions associatives
- 4 ► Autorisation à M. le Maire de signer une convention de servitudes avec Enedis
- 5 ► Modification du tableau des effectifs
- 6 ► Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent d'agent d'entretien des bâtiments et de restauration scolaire pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- 7 ► Approbation du règlement d'utilisation du city stade
- 8 ► Autorisation à M. le Maire de signer avec Grand Cognac la convention de partenariat Microfolie
- 9 ► Décision modificative n°2
- 10 ► Autorisation à M. le Maire de signer une convention avec M. le Maire de la ville de Cognac dans le cadre d'une participation financière aux frais de fonctionnement de la classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)
- 11 ► Autorisation à M. le Maire de signer une convention de gestion des points d'apport volontaire enterrés de la commune de Châteaubernard avec Calitom – Parking des Pierrières
- 12 ► Dénomination d'une impasse dans le cadre d'un lotissement privé sis Chemin de la Pallue
- 13 ► Révision de l'attribution de compensation dans le cadre de la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Châteaubernard
- 14 ► Modification des référents écoles au sein de la commission scolaire
- 15 ► Questions diverses

Mercredi 18 octobre 2023

- 1 ► Validation du procès-verbal du conseil municipal du mardi 12 septembre 2023
- 2 ► Relevé des décisions prises par Monsieur le Maire
- 3 ► Attribution de subventions associatives
- 4 ► Recrutement d'agents recenseurs
- 5 ► Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent d'agent des espaces verts pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
- 6 ► Approbation du règlement d'utilisation du city stade
- 7 ► Vente d'un bien immobilier communal 14 rue Pierre Pinard (parcelle AV 41)
- 8 ► Vente d'une partie de la parcelle AM 0159 (bande de 1m de large sur environ 25 m de long)
- 9 ► Acquisition des parcelles BH 159 et BH 61
- 10 ► Décision modificative n°3
- 11 ► Admission en non-valeur
- 12 ► Information sur l'attribution du marché de travaux et entretien de la voirie et des espaces publics
- 13 ► Information sur l'attribution du marché pour les assurances
- 14 ► Motion pour l'inscription des travaux de la déviation Malvieille-Hiersac de la RN141 dans le CPER 2023-2027

- 15 ► Motion relative au renforcement de la législation visant à protéger les élus municipaux
- 16 ► Rapport annuel 2022 de SPL GAMA
- 17 ► Questions diverses

Jeudi 16 novembre 2023

- 1 ► Validation du procès-verbal du conseil municipal du mercredi 18 octobre 2023
- 2 ► Relevé des décisions prises par Monsieur le Maire
- 3 ► Avis sur les rapports d'évaluation de la CLECT
- 4 ► Approbation du règlement budgétaire et financier
- 5 ► Fixation de la durée d'amortissement des biens - Plan comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024
- 6 ► Décision modification n°4
- 7 ► Admission en non-valeur
- 8 ► Modification du tableau des effectifs
- 9 ► Autorisation à M. le Maire de solliciter une subvention auprès du département dans le cadre de la réalisation d'un aménagement paysager et de la création d'un cheminement doux
- 10 ► Autorisation à M. le Maire de solliciter une subvention auprès du GAL Ouest Charente, programme LEADER, dans le cadre du projet maraîchage
- 11 ► Questions diverses

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées. Les décisions prises par M. le Maire en vertu de ses délégations ont été communiquées.

Retrouvez toutes les délibérations sur le site www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2023/

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi au jeudi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

Permanences des élus

M. le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez vous.



LA POSTE

Agence Postale Communale (APC)

Mairie

2 rue de la Commanderie
16100 Châteaubernard
05 45 35 26 57

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h00

État civil

Félicitations aux mariés...

Aurélien VILLARD et Jennifer PAQUET
le 9 septembre 2023 à Châteaubernard

...& pacsés

Quentin CHEVALIER et Coralie WATTEBLED
le 24 juillet 2023 à Châteaubernard

Julien SARRAIL et Marine ZOËL

le 1^{er} septembre 2023 à Châteaubernard

Néven VIE et Cassandra GASTALDELLO

le 22 septembre 2023 à Châteaubernard

Bienvenue aux bébés

Thomas LO GIUDICE

le 21 août 2023 à Châteaubernard

Anaë JOLLY

le 23 août 2023 à Dax

Anatole BALLUT

le 28 août 2023 à Châteaubernard

Émiliano STEINBACH

le 6 septembre 2023 à Châteaubernard

Constance DELVOYE

le 7 octobre 2023 à Châteaubernard

Ils nous ont quittés

Françoise PAUMERO, épouse VILLENAVE

le 29 août 2023 à l'âge de 70 ans

Mohamed TOUALBIA

le 1^{er} septembre 2023 à l'âge de 84 ans

Huguette AUGEREAU, veuve PARENTEAU

le 7 septembre 2023 à l'âge de 92 ans

Guy NAMBLARD

le 2 septembre 2023 à l'âge de 89 ans

Joël CHAMPEAUD

le 17 septembre 2023 à l'âge de 77 ans

Jamila HALOUANI, épouse ZOUARA

le 27 septembre 2023 à l'âge de 72 ans

Pierre RICHARD

le 27 septembre 2023 à l'âge de 89 ans

Jean DURAND

le 3 octobre 2023 à l'âge de 71 ans

Thérèse KLISING

le 6 octobre 2023 à l'âge de 97 ans

Christiane CUSSAGGUET, épouse BRIOLLAIS

le 4 octobre 2023 à l'âge de 87 ans

Jeannie ROBELIN, veuve BONNEAU

le 28 octobre 2023 à l'âge de 85 ans

Viviane TERREAU, veuve PELLETANT

le 31 octobre 2023 à l'âge de 101 ans

Visite de l'usine du groupe Thiollet



Le groupe Thiollet, producteur de carton à destination des professionnels, propose aux Castelbernardins (particulièrement les riverains) et aux élus, une rencontre et une visite de son entreprise au 34 rue des Quillettes.

le **vendredi 12 janvier 2024 à 14h.**

Inscription directement auprès de l'entreprise.



Inscriptions scolaires 2024-2025

du 15 janvier au 29 mars 2024
Voir page 14

Pot départ retraite

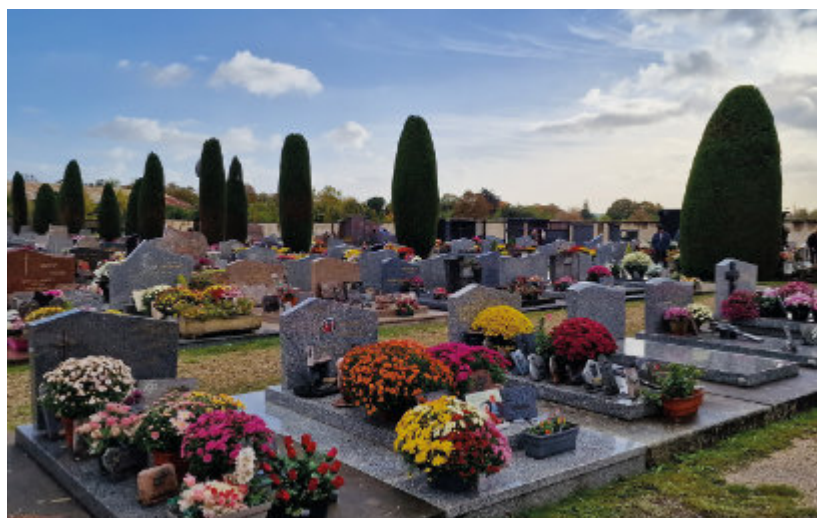
Après 13 ans passés au sein de la commune, précédés par une longue activité dans le privé, Roselyne Baudry a fait valoir ses droits à la retraite. Une carrière entamée au service d'entretien et poursuivie notamment à la restauration scolaire de Jules-Vallès. Un pot de départ a permis aux élus et collègues de lui exprimer leur reconnaissance pour le travail accompli, accompagné bien sûr des cadeaux traditionnels en cette circonstance.



Le cimetière

Le cimetière évolue, et avec lui sa gestion. En effet, l'ensemble des concessions fait maintenant l'objet d'un suivi numérique, et le plan est disponible sur le site de la ville : <https://www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/services-municipaux/cimetierereglementation-funeraire/> Il est également affiché à l'entrée du cimetière. L'entretien évolue également, les allées sont progressivement enherbées en raison de l'interdiction des produits phytosanitaires, mais l'entretien des tombes reste aux familles.

Tarifs des concessions		
	2023	2024
50 ans		
Concession double	380€	400€
Concession simple	190€	200€
Columbarium	1150€	1200€
Cavurne	1470€	1545€
Mur du souvenir	1050€	1100€
30 ans		
Concession double	220€	230€
Concession simple	110€	115€
Columbarium	790€	830€
Cavurne	950€	1000€
Mur du souvenir	840€	880€
15 ans		
Concession double	126€	132€
Concession simple	63€	66€
Columbarium	365€	383€
Cavurne	530€	555€
Mur du souvenir	420€	440€
Frais de gravure		115€



Ouverture du cimetière : Les horaires

Conformément au règlement municipal du cimetière, les horaires d'ouverture sont :

Période d'été

du 1^{er} avril au 7 novembre de 8h à 19h

Période d'hiver

du 8 novembre au 31 mars de 8h à 17h30

En dehors de ces horaires les portes sont automatiquement fermées par gâches électriques. Elles ne peuvent s'ouvrir que de l'intérieur pour laisser sortir après l'heure de fermeture.

Cérémonie du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée comme chaque année en présence d'un fort détachement de la base aérienne 709, sous le commandement du colonel Thierry Kessler-Rachel. Après le dépôt des gerbes, des enfants des écoles ont lu des textes qu'ils avaient choisis sur la paix. Les circonstances particulières de guerre et d'attentat qui ont précédé cette cérémonie, ont donné au maire l'occasion d'appeler à la tolérance et à la lutte contre l'antisémitisme.



Infos

Location de salles municipales

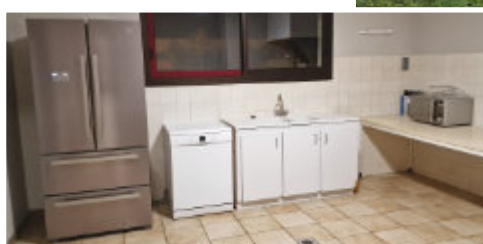
Pour une gestion plus rigoureuse et plus efficace, les procédures de réservations de salles et de matériel ont été modifiées. Les formulaires sont disponibles sur le site de la ville :

<https://www.ville-chateaubernard.fr/vie-associative-et-sportive/location-de-salles-et-materiels>

Télécharger les formulaires pour les remplir et les expédier aux adresses ci-dessous.



Salle Jean-Tardif



► Pour les associations

Toutes les demande passent par une adresse mail unique : assosports@mairie-chateaubernard.fr
Les formulaires disponibles sur le site de la ville pour la réservation de salle ou de matériel seront remplis et envoyés à cette adresse.

► Pour les particuliers

Les demandes de location de salle et de matériel passent par l'adresse : st@mairie-chateaubernard.fr
Les formulaires disponibles sur le site de la ville pour la location de salle ou de matériel seront remplis et envoyés à cette adresse.

Désormais, les réservations ne seront prises en compte qu'à réception d'un dossier complet. Il ne sera plus exigé de chèque de caution, mais un forfait ménage et une facturation des éventuelles dégradations seront effectués.

La réservation pour une seul journée le week-end ne sera plus possible, ce sera dorénavant un forfait week-end qui sera appliqué (à compter du 1^{er} janvier).



Salle des Fêtes



Le Castel



Attention : afin de recentrer les services techniques sur leurs missions essentielles, le conseil municipal a décidé de ne plus louer de matériel aux entreprises.

La Flavescence dorée, un message de la Chambre d'agriculture de la Charente



Votre commune s'est mobilisée pour cette campagne 2023 afin de contribuer à la mise en place des prospections collectives de flavescence dorée sur le vignoble.

Votre collectivité a ainsi été partie prenante dans cette organisation en envoyant les courriers d'invitation et en relayant l'information auprès des viticulteurs.

La mobilisation des viticulteurs en retour a permis une meilleure prospection du vignoble, contribuant ainsi à l'amélioration du dispositif de

lutte contre cette maladie réglementée. Nous tenons donc à remercier la commune pour son aide.



Que se passe-t-il à la Pointe à Rullaud ?

Nous avons interrogé le maire de Châteaubernard

On voit du terrassement et des tas de remblais...

Pierre Yves Briand : La parcelle classée en zone agricole depuis le PLU de 2008 a été achetée par un particulier. Nous lui avons signalé à plusieurs reprises qu'il ne saurait y avoir de constructions sur ce terrain compte tenu du zonage PLU (zone agricole). A noter que l'activité précédente exercée en toute illégalité sur ce terrain avait d'ailleurs fait l'objet de plusieurs procédures engagées par les équipes municipales successives.

Alors pourquoi ces travaux ?

P Y B : Le nouveau propriétaire a déposé une déclaration de travaux

pour la construction d'une clôture. Le service du département contacté n'accepte qu'un accès route de Dizedon au plus loin du giratoire, à l'exclusion de tout autre...

Ne pouvait-on pas faire préemption sur ce terrain ?

P Y B : Situé en zone agricole, la commune ne peut pas exercer son droit de préemption, qui ne s'applique que sur les zones urbaines. Sur les zones agricoles, c'est la SAFER qui détient le droit de préemption. Dans le cas présent, la SAFER, qui a bien entendu été sollicitée par le maire, a dû renoncer à cette préemption compte tenu de l'état de la parcelle (remblaiement). Au préalable, plusieurs tentatives d'acquisition amiable par la commune se sont heurtées au refus catégorique du précédent propriétaire.

Du coup, pourquoi ne pas la requalifier en zone constructible ?

P Y B : Dans le cadre du schéma directeur de gestion des eaux pluviales, il est prévu de construire à cet emplacement un bassin de régulation des eaux de pluie, à la jonction des collecteurs venant d'une part de la rue de la Doue et d'autre part de l'avenue de Barbezieux.

Que va-t-il se passer maintenant ?

P Y B : Les travaux récemment engagés (remblaiement) font l'objet d'une surveillance attentive de la part des autorités municipales, préfectorales et policières. Aucune procédure ne peut cependant être engagée en l'absence de tout début de construction. Le stockage de remblai n'est pas répréhensible et ne peut donc faire l'objet d'une procédure.

ISOLATION THERMIQUE

*Vous avez une sensation de fraîcheur malgré le chauffage allumé ?
Vous ressentez de la fraîcheur sur les murs de votre maison ?
La peinture s'écaille ou des papiers peints se décollent ?
Vous constatez la présence d'humidité ?
Vous avez trop froid l'hiver et trop chaud l'été ?*

Alors une isolation thermique est peut-être à prévoir.

Qu'est-ce l'isolation thermique ?

Celle-ci consiste à réduire les pertes de chaleur des habitations, en effet avec une bonne isolation thermique, on constate une baisse des besoins énergétiques du domicile induisant une réduction des factures d'énergie et de la pollution due au chauffage.

Si vous souhaitez faire isoler votre domicile, une étude thermique peut être réalisée. Plusieurs facteurs entrent en jeu, dont la taille de la pièce, l'orientation, l'utilisation, entre autres.

Les critères de déperditions selon l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (www.ademe.fr)) se caractérisent de la façon suivante :



10% se font par les sols

15% se font par les fenêtres

20% des déperditions se font par les murs, les zones de renouvellement d'air et les fuites

30% des déperditions thermiques se font par le toit

Il est dans ce cas possible d'isoler par la toiture, les sols, le plafond et les murs.



2 types d'isolations peuvent vous être proposées

- L'isolation thermique par l'intérieur : elle consiste à installer des panneaux isolants à l'intérieur du logement, ou à projeter de l'isolant sur les murs difficiles d'accès, puis à recouvrir l'isolant de plaques de placoplâtre et de décorer vos murs.

- L'isolation thermique par l'extérieur : elle peut être sous bardage (l'isolant est fixé au mur puis recouvert de lames), sous enduit (l'isolant est fixé sur la façade puis recouvert d'une ou de deux couches d'enduit) ou sous vêtue (des panneaux comprenant isolant et parements sont fixés sur le mur extérieur).

Afin de vous assurer d'utiliser les matériaux autorisés au PLU, vous pouvez vous renseigner sur le site de la Commune : www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/services-en-ligne/plan-local-durbanisme/

L'isolation thermique par l'extérieur, comme le remplacement des huisseries et la rénovation de la toiture sont des travaux soumis à déclaration préalable de travaux aussi il vous faut remplir le formulaire « DPMI Formulaire 13703*11 » à déposer au service urbanisme.



Et si vous profitez du printemps, pour rénover votre maison ? Avant de vous lancer dans vos projets, nous vous recommandons de contacter le service du Grand COGNAC RÉNOV' joignable au 05 17 22 82 50



Marché ESAT

L'ESAT des Vauzelles cultive un grand jardin potager, qui fournit les légumes nécessaires à son approvisionnement. Les surplus sont parfois vendus sur le parking de la salle Jean-Tardif, comme ce fut le cas au mois de novembre avec un grand choix de courges et autres légumes d'automne. Arrêtez vous lorsque vous les voyez, le meilleur accueil vous y sera toujours réservé !



Le DuoDay
2023
c'est le
23 novembre



Le DuoDay est l'occasion de rencontres entre le monde du travail et celui du handicap. Des échanges ont lieu entre les entreprises et les établissements accompagnant les personnes en situation de handicap, favorisant une meilleure connaissance réciproque, et procurant en général de belles découvertes de part et d'autre. Un premier DuoDay inversé a permis à Kevin, des espaces verts de la commune, de se rendre une demi-journée à l'ESAT des Vauzelles où il a travaillé avec Alexis.

Lors du DuoDay, le 23 novembre, Emma a été accueillie par les agents de la restauration scolaire qui lui ont fait partager leurs activités, de la cuisine au service, et Alexis a rejoint Kevin au service des espaces verts pour participer avec lui à l'entretien de la commune. Une journée pour apprendre à se connaître, à se comprendre, et riche en émotion pour tous.



Vie de la base

Cérémonie de prises de commandement et commémoration sur la BA 709 de Cognac

Vendredi 8 septembre 2023, une cérémonie à l'occasion de prises de commandement s'est tenue sur la BA 709 de Cognac-Châteaubernard, présidée par le général de brigade aérienne (GBA) Hervé Chêne, commandant l'École de formation des sous-officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace (EFSOAAE).

Ainsi, le lieutenant-colonel Thibaut Ricci, commandant l'EAC, a remis le commandement de quatre escadrons. L'escadron 1/11 « Roussillon » reconnaît désormais comme chef le lieutenant-colonel Vincent, l'escadron 2/12 « Picardie » le lieutenant-colonel David, l'escadron 1/13 « Artois » le commandant Gaël et enfin l'escadron 3/13 « Auvergne » le commandant Alexandre.

La lieutenant-colonel Marie-Claire Avouac du Service de l'énergie opérationnelle (SEO) a remis le commandement du Dépôt Essences Air (DEA) de Cognac aux mains de la lieutenant Aurore.

Deux aviateurs ont également été mis à l'honneur lors de cette cérémonie, suite à leur engagement en opération extérieure.



© C. Rivière/Armée de l'air et de l'espace

Mardi 12 septembre 2023, s'est tenue sur la BA 709 de Cognac-Châteaubernard, la traditionnelle commémoration de la disparition du Capitaine Georges Guynemer, pilote de la grande guerre. A cette occasion, trois escadrons de la 33^{ème} Escadre de surveillance, reconnaissance et d'attaque (ESRA) ont accueilli leur nouveau chef lors de cette cérémonie

présidée par le Général de brigade aérienne (GBA) Vincent Coste, commandant de la Brigade Aérienne de l'Aviation de Chasse (BAAC).

Le Lieutenant-colonel Mickael Petit, commandant de la 33^{ème} ESRA, a ainsi remis le commandement de l'Escadron de drones 1/33 « Belfort » à la Lieutenant-colonel Juliette, pilote, et celui de l'Escadron de drones 2/33 « Savoie » au Lieutenant-colonel François, pilote.

Le Colonel Thierry Kessler-Rachel, commandant la BA 709 de Cognac-Châteaubernard, a remis le commandement de l'Escadron des système d'information et de communication aéronautique (ESICA) au Lieutenant Arnaud, spécialiste de la maîtrise des risques en aéronautique.



© A. De La Forest Divonne

La BA 709 de Cognac au rendez-vous du Rallye des Remparts

Le samedi 16 septembre 2023, la BA 709 de Cognac-Châteaubernard a accueilli 350 participants et leurs véhicules de collection dans le cadre du célèbre « Rallye des Remparts ». Cette course mythique réunissant des véhicules de toutes les époques et en provenance de toute la France s'est déroulée du 15 au 17 septembre 2023 en Charente.

Des véhicules légendaires ont été exposés aux côtés d'un Pilatus PC-21 et d'un Grob 120, avions de formation des futurs équipages de combat de l'armée de l'Air et de l'Espace, symbolisant ainsi les valeurs communes entre l'univers de l'aviation et celui de l'automobile.

Ce rallye était également l'occasion pour le musée national de la voiture d'exposer le véhicule du célèbre Aviateur George Guynemer, une Torpédo Sigma 1916 équipé d'un moteur Ballot, au château de Compiègne.



© R. Bondelu/Armée de l'air/Armées

"CHATEAUBERNARD ENSEMBLE AUTREMENT"

AU SECOURS ! LA SANTE SE MEURT DANS L'AGGLO DE COGNAC

La technocratie en charge de la Santé en France depuis des décennies a organisé la mort du médical et du paramédical. Si les élus de tous bords ne mettent pas d'urgence les pieds dans la porte de l'Etat, le pire est à venir et le cognaçais deviendra un aride désert pour les malades et leurs familles. A Cognac les médecins généralistes disparaissent de la carte les uns après les autres, ce qui aura pour conséquences d'entraîner aussi la disparition des spécialistes déjà peu nombreux et avec peu de chance de les voir remplacés dans les conditions offertes actuellement.

Aujourd'hui, il est urgent de mettre tout en oeuvre pour garder sur notre territoire les médecins encore en activité et d'en faire venir en les associant à une réelle concertation sur les moyens administratifs et financiers à déployer pour les motiver à exercer dans notre agglomération dont le spiritueux Cognac est mondialement connu. Le contraire serait pitoyablement ressenti et ne pourrait que dévaloriser notre image durement acquise depuis des siècles.

Quand des élus de Chateaubernard engagent à la légère des dizaines de milliers d'euros publics en créant un emploi public de maraîchère pour faire pousser des légumes sur le domaine communal en concurrençant le commerce local, l'on peut légitimement le dénoncer et dire haut et fort que les moyens dus aux besoins de santé et d'accès aux soins sont largement plus prioritaires pour nos concitoyens que quelques salades de plus !

Bonnes fêtes

Jean-Claude FAYEMENDIE
Maire Honoraire, élu

NOUVEAU DÉPART POUR CHATEAUBERNARD

Chers Castelbernadins,

Alors que les jours raccourcissent et que l'année touche à sa fin, le mois de décembre reste un moment magique.

Il nous rappelle l'importance de la solidarité : collectes de denrées alimentaires, des dons de jouets et d'autres actions caritatives. C'est l'occasion de montrer que nous nous soucions les uns des autres. Alors, que vous soyez en train de faire des achats au marché de Noël, ou de partager un moment en famille, n'oubliez pas de profiter de chaque instant de cette période enchantée malgré le contexte conflictuel mondial.

En tant qu'élus municipaux, notre groupe a la chance d'être représenté dans toutes les commissions, ce qui nous permet de donner notre avis sur les dossiers en cours et de jouer pleinement notre rôle d'opposition.

Au sein du conseil, nous préférons être une opposition qui s'exprime en toute sérénité et de manière constructive avec la majorité.

Nous sommes fiers de servir Chateaubernard et de contribuer à créer un environnement chaleureux et accueillant pour les résidents et visiteurs. Nous encourageons chacun d'entre vous à participer aux célébrations de Noël et à faire de cette période un moment de partage, d'amour et de joie.

Joyeuses fêtes à tous, et que décembre soit un mois de bonheur pour notre chère ville !

Bien à vous,

Jean-Christophe Marcu - Luisa Soares

L'opposition s'oppose, c'est bien naturel ! Et nous pourrions, groupe majoritaire, nous féliciter de la désunion de nos opposants de « Chateaubernard ensemble autrement ». En effet, la division est apparue rapidement, et la sécession de deux membres a considérablement affaibli la crédibilité du groupe.

Mais nous ne nous en satisfaisons pas, car ce n'est pas ainsi que nous imaginons la vie démocratique. Si la majorité dirige légitimement la vie municipale au nom de l'ensemble des Castelbernadins, oriente les projets, vote le budget permettant leur réalisation, l'opposition est aussi légitime pour être force de contestation et de proposition, les électeurs qui leur ont donné leur suffrage attendent qu'elle les représente. Aussi quelle ne fut pas notre surprise en lisant dans le numéro précédent du Mag la chronique du groupe « Chateaubernard ensemble autrement », où en guise d'opposition nous avons trouvé une sorte de tentative d'autopromotion de son chef de file, signée de lui seul. Un peu ridicule ? Hors sujet ? En tout cas, bien loin de l'intérêt général...

Pour notre part, nous continuons notre action pour une commune plus verte, en faveur de tous les Castelbernadins. C'est notamment le démarrage effectif du maraîchage en centre bourg, qui constitue à la fois une opportunité de consolider l'approvisionnement en légumes bio et locaux pour les repas de nos écoliers dans un premier temps, et la possibilité de garder une zone verte accessible au public, pour la promenade et le loisir. Nous continuons par ailleurs les plantations d'arbres partout où c'est possible, afin de contribuer à l'amélioration du cadre de vie tout en favorisant le maintien de la biodiversité. En vue de la réduction du ramassage des déchets organiques, à compter du 1^{er} janvier 2024, des bacs de compostage collectif ont été installés à proximité des habitats denses, avec l'aide de Grand-Cognac.

Ce début de mois de décembre a vu l'illumination du Sapin Extra-Ordinaire devant le Castel, en préambule au marché de Noël et précédée par la joyeuse retraite aux flambeaux à laquelle de nombreux enfants de tous âges ont participé malgré le froid. Venez admirer la rivière de galets décorés par les écoliers de Chateaubernard et pédaler pour l'éclairer ! En différents endroits de la commune, des animations lumineuses vous attendent, faites-en des buts de promenade hivernale et découvrez peut-être de nouveaux quartiers.

2024 approche à grands pas, et nous souhaitons qu'elle soit propice au bonheur et à la réussite de nos projets, nous en avons tous ! Bonnes fêtes de fin d'année, joyeux Noël et bonne année !

Les élus de la majorité

GREGOIRE

inaugure ses nouveaux locaux

Les 23 et 24 novembre, la société Grégoire a inauguré ses nouveaux locaux et le Showroom qui se situe dans l'ex bâtiment SOCOMAV, en présence de 400 invités, clients viticulteurs et agents. Le président de la société, David CAUSSE, a détaillé un chiffre d'affaires dû à 70 % aux machines à vendanger, 15 % à la pulvérisation, et 15 % aux pièces détachées, tout en soulignant l'importance du partenariat et de l'appartenance au groupe SDF (Same-Deutz-Fahr) depuis 2011. Le showroom porte le nom de Edmond et James Grégoire, fondateurs de l'entreprise. Ce bâtiment de 1000 m² est aménagé en plusieurs espaces destinés à l'exposition de matériels, aux réceptions, à la formation des techniciens et aux matériels d'occasion. M. Vittorio Carroza, président du groupe SDF et Mme Monique Grégoire ont dévoilé la plaque commémorative.



Un peu d'histoire...

GREGOIRE, c'est un nom qui résonne dans la région de Cognac et en particulier chez ses viticulteurs, depuis plus de cinquante ans. Dès les années 60, Edmond Grégoire construisait, entre autres, des

bennes à vendanges et des décavaillonneuses automatiques dans son atelier de St Martial sur le Né (17) et en 1970-1971 ont lieu les premiers essais en Charente d'une machine à vendanger automotrice de marque américaine Chysolm-Ryder, importée par la Sté COQ à Aix en Provence. En 1972, les Ets GREGOIRE s'installent à Châteaubernard et vont s'engager à 100 % dans le développement de la récolte mécanique automatisée grâce à l'impulsion, la passion et le courage de James Grégoire. A partir de 1980 il lance sur le marché 2 modèles de machines à vendanger tractées. A Châteaubernard, l'usine continue de s'agrandir, de se réorganiser, se moderniser pour répondre à la demande du marché.

Aujourd'hui le marché mondial présente 1100 MAV dont 30 % sont des Grégoire. Six machines produites sur dix sont des automotrices, et la chaîne de montage sort en moyenne deux MAV par jour.



Mais GREGOIRE reste une entreprise familiale et indépendante, qui assure elle-même la recherche, l'innovation et le développement de ses marchés en France et à l'export. En matière d'innovation, notons la production d'un nouvel appareil de pulvérisation de la vigne, l'écoprotect. Ingénieurs dans son process, appelé traitement confiné, il permet d'appliquer la matière active en petit volume, là où il faut, et de traiter près des habitations. Autres innovations, les machines de récolte des olives et des amandes, ou un tracteur polyvalent pour le vignoble champenois. Pendant la visite M. CAUSSE a évoqué le triste souvenir de l'incendie qui a ravagé une partie des ateliers de montage le 25 mars 2022. Cette partie détruite a été reconstruite et a gagné en hauteur, pour y aménager deux ponts roulants.



Après avoir mis à l'honneur tout le personnel de l'entreprise soit 250 personnes, M. Causse résume la ligne de conduite à tenir «faire encore mieux demain». Saluons le beau succès de cette entreprise, au service de la viticulture.

Le nouveau restaurant asiatique WAFU

a pris la place de l'ex magasin Darty sur la rue Pierre Latécoère dans la zone du Fief du Roy depuis le 2 octobre.

L'espace est très agréablement aménagé et décoré, œuvre d'un designer, avec des salles spacieuses et très lumineuses.

Le buffet est à volonté, mais le gaspillage est vivement déconseillé. En fait le client paie sa place. En dehors des spécialités le choix peut aller vers des grillades ou le bar à salades.

L'effectif est de 20 personnes.

Contact : Monsieur LIN est le responsable et directeur : tel 05 45 36 08 13

Ouvert 7 j / 7 de 12 h à 14h30 et de 18h30 à 22h30



CALENDRIER 2024 DES COLLECTES DES DÉCHETS

SONT INCLUS LES REPORTS DUS AUX JOURS FÉRIÉS

DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS
V1	L1 FÉRIÉ	J1	V1
S2	M2	V2	S2
D3	M3	S3	D3
L4	J4	D4	L4
M5	V5	L5	M5
M6	S6	M6	M6
J7	D7	M7	J7
V8	L8	J8	V8
S9	M9	V9	S9
D10	M10	S10	D10
L11	J11	D11	L11
M12	V12	L12	M12
M13	S13	M13	M13
J14	D14	M14	J14
V15	L15	J15	V15
S16	M16	V16	S16
D17	M17	S17	D17
L18	J18	D18	L18
M19	V19	L19	M19
M20	S20	M20	M20
J21	D21	M21	J21
V22	L22	J22	V22
S23	M23	V23	S23
D24	M24	S24	D24
L25 FÉRIÉ	J25	D25	L25
M26	V26	L26	M26
M27	S27	M27	M27
J28	D28	M28	J28
V29	L29	J29	V29
S30	M30		S30
D31	M31		D31

Retrouvez les jours de collecte et les décalages dus aux jours fériés sur le site internet et au n°vert www.calitom.com - n°vert 0 800 500 429



Le trottoir
n'est pas un crottoir
J'aime mon quartier
Je respecte mes voisins

Amende encourue pour les **déjections canines** non ramassées : **68€**



et pour les **dépôts d'ordure sauvages** : **450€...** De quoi réfléchir !

Sapins de Noël

Le ramassage des sapins est ainsi organisé

du **8 au 22 janvier 2024** trois points de collecte sont installés sur la commune :

Un place de Durbach
Un place de l'échassier
Un sur le parking de la salle Jean-Tardif

D'autre part, les services techniques municipaux procéderont au ramassage à domicile de vos sapins le **lundi 15 janvier 2024**. Dans ce dernier cas, le sapin doit être mis sur le trottoir sans être découpé et sans le mettre dans un contenant. Le sapin devra être déposé avant 8h le jour du ramassage.

Petit rappel : Le sapin doit impérativement être naturel, sans décoration, sans neige artificielle ni emballage





Joyeux Noël

